

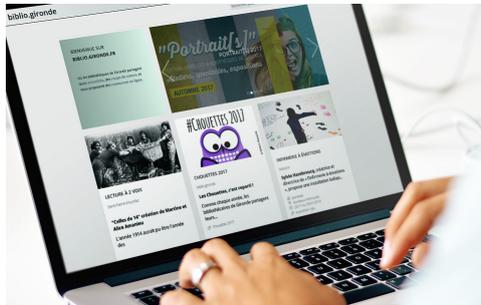
Le Mensuel

DE POMPIGNAC

MAGAZINE MUNICIPAL N° 35 - Déc. 2017



Portrait de Jean Bataille p. 4



La médiathèque numérique p. 8



Les animations de décembre p. 10-11

La Mairie vous souhaite de
bonnes fêtes de fin d'année



Publication : Mairie de Pompignac - Directeur de la publication : Denis Lopez - Conception et mise en page : Laura Coste - Equipe de rédaction : Aude Baffalio, Laura Coste, Françoise Immer, Céline Deligny, Florent Loddo, Myriana David, Bruno Ravail, David Roiné, Nicole Lafiteau-Boyer - Contributions : Laetitia Pons, Marie-Agnès Déjean, Mélissa Cursan, Sandrine Lacombe, Paula Dufour, Lucette Tissinier, Pierre Douy, Catherine Flamen, Jean Bataille, Mme Clauzure. Tirage : 1 800 ex.

Mairie de Pompignac - 23, avenue de la mairie 33370 Pompignac - 05 57 97 13 00 - mairie@pompignac.fr - www.pompignac.fr

COMMUNE DE
POMPIGNAC



Édito

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

L'année se termine sur des tâches accomplies ou pas loin de l'être. Nombreux sont ceux qui sont venus récemment assister à l'inauguration officielle de la Maison de Cadouin, qui ont visité les lieux, suivi la rétrospective des travaux, assisté par la même occasion à la présentation du nouveau site WEB de la commune. Au centre du bourg, parallèlement, le chantier de la voie nouvelle va bon train, avec pour la mi-décembre un basculement de la circulation, qui permettra d'emprunter le tout nouveau tronçon et de libérer l'actuel pour reprise et finitions. Parallèlement les appartements et maisons du Parc de Citon sont en cours de livraison, la pharmacie, déplacée au centre, a ouvert ses portes, le centre commercial sort de terre.

On se souvient aussi fort bien des événements importants de l'année comme dernièrement la commémoration du 11 novembre, qui a rappelé l'année 1917, le Chemin des Dames, l'entrée des Américains dans le conflit mondial, l'arrivée du Jazz en France, fêtée aussi par un très beau concert la veille. La foire du début de l'année scolaire a réuni beaucoup de monde autour des marchés, du forum des associations, des animations, alors que s'était déroulé la veille le Défi Sport au stade. La fin de l'année scolaire a été marquée par la très belle exposition de l'école maternelle sur le thème de l'eau, la kermesse des écoles avec leurs spectacles, les différents galas des associations, comme celui mémorable de la danse, conjointement avec l'harmonie municipale.

La vie culturelle a été intense toute l'année, avec le théâtre dans tous ses états, les expositions et conférences de l'Espace Citoyen, les bals du tango, les concerts du mai musical des Coteaux, de la chorale (chœur Chamade), de l'Harmonie, et bien d'autres. On se remémore aussi la fête du village avec la Soirée du Patrimoine, les Foulées Pompignacaises et toutes les belles manifestations que les associations et organismes municipaux réservent au public.

En décembre encore nous aurons de l'animation, le marché de Noël, les 2 et 3 du mois, les rencontres festives de fin d'année - pour les enfants, les aînés - des conférences de haut niveau. Nous suivrons d'un pas alerte ces dernières activités, avant de lever le pied pour la « trêve des confiseurs ». Aussi, dès à présent, je souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Denis Lopez
Maire de Pompignac

“

Il fait froid

*L'hiver blanchit le dur chemin
Tes jours aux méchants sont en proie.
La bise mord ta douce main ;
La haine souffle sur ta joie.*

*Crois à l'amour, toujours entier,
Toujours brillant sous tous les voiles !
A l'amour, tison du foyer !
A l'amour, rayon des étoiles !*

*La fidélité sans ennui,
La paix des vertus élevées,
Et l'indulgence pour autrui,
Eponge des fautes lavées.*

*Dans ta pensée où tout est beau,
Que rien ne tombe ou ne recule.
Fais de ton amour ton flambeau.
On s'éclaire de ce qui brûle.*

*A ces démons d'inimitié
Oppose ta douceur sereine,
Et reverse leur en pitié
Tout ce qu'ils t'ont vomi de haine.*

*La haine, c'est l'hiver du cœur.
Plains-les ! mais garde ton courage.
Garde ton sourire vainqueur ;
Bel arc-en-ciel, sors de l'orage !*

”

Victor Hugo, *Les Contemplations*, 1856

En bref...

PERMIS DE CONDUIRE Démarches en ligne

Dans le cadre de la dématérialisation de certains services publics et du déploiement des télé-procédés, les démarches en matière de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules peuvent désormais être instruites en ligne sur le site **demarches.interieur.gouv.fr**

Des points numériques avec des ordinateurs, pour faire les démarches en ligne, sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire. Il y en a 7 en Gironde : 2 à Bordeaux et un dans chacune des sous-préfectures (Arcachon, Blaye, Langon, Lesparre-Médoc et Libourne).

TIPI Paiement en ligne

Vous pouvez payer en ligne vos factures pour le restaurant scolaire, le périscolaire ou encore l'école de musique.

Pour cela rendez-vous sur le site **www.pompignac.fr** et cliquez sur le bouton «TIPI». Vous serez redirigés vers le site de paiement.

GOÛTER DES AÎNÉS Jeudi 14 décembre

Comme chaque année, la Mairie organise le goûter de Noël pour les aînés de plus de 70 ans. Il aura lieu le jeudi 14 décembre à 15h à la salle des fêtes. Un cadeau sera remis aux participants.
Inscription en Mairie
05 57 97 13 00

PHARMACIE Un nouvel emplacement

La pharmacie DOP a déménagé dans ses nouveaux locaux au centre bourg.
Avenue de Brondeau, Pompignac



11/11

Cérémonie de commémoration du 11 novembre



14/11

Visite du chantier du Parc de Citon



17/11

Inauguration de la Maison de Cadouin et présentation du nouveau site internet de Pompignac



Portrait

JEAN BATAILLE, PEINTRE EN LETTRES

Peintre décorateur depuis plus de 40 ans, il a fait ses débuts dans l'entreprise familiale "J. Bataille enseignes", grosse structure pour l'époque puisqu'elle comptait 5 salariés, son père, ses 3 frères et un ouvrier.

Parti vivre et travailler pendant 11 ans au Québec, il est rentré en France en 1996 et a ouvert son propre atelier "Jean Bataille peinture décorative", domicilié à Pompignac. Son entreprise a reçu la qualification Qualibat, et, en novembre 2015, il a obtenu le titre de Maître Artisan d'Art.

La famille Bataille compte 4 générations de peintres en lettres et Jean Bataille est l'un des derniers représentants de cet art entre précision du geste et équilibre, car il est souvent perché sur son échelle !

Avec les avancées technologiques, la peinture en lettres n'attire plus qu'une clientèle en quête de cachet et d'authenticité. Jean Bataille a su adapter son offre et propose aussi des lettres en adhésif, des panneaux, de la signalétique, des devantures de magasins, plus généralement des services de peinture en intérieur...

Il a réalisé de nombreux travaux sur la commune de Pompignac :

- Le plus récent : la Pharmacie de Pompignac
- "La difficulté de ce travail est de peindre sur des murs qui sont en crépi et donc ne sont pas lisses et bien sûr de ne pas faire de tâches sur le beau mur tout blanc !" (J. Bataille)
- Le fronton de La Pala Pompignacaise
- Le blason de Pompignac dans la salle du conseil
- Le blason du X^{ème} siècle à la Maison de Cadouin
- La liste des anciens maires dans la salle du conseil
- Le buste de Marianne en imitation faux marbre
- La devise de la République sur le fronton de la Mairie
- Travaux en lettres adhésives : le panneau de la ceinture verte, plus l'adhésivage des tableaux devant la mairie avec le texte "école et mairie" et les panneaux de l'école de musique.



Blason de Cadouin EXPLICATIONS

L'une de ses dernières réalisations est le blason de la commune, qui a été placé dans la Maison de Cadouin, au-dessus de la cheminée, dans la petite salle.

"La forme du blason est du X^e siècle car la maison de Cadouin date d'avant la révolution.

Bleu (d'azur) à la bande d'or au léopard lionné rouge (de gueules) car le bout de la queue la houppe est du côté droit (senestre) de l'écu.

Brochant sur le tout, (car il prend toute la place sur l'écu) avec 2 molettes d'argent (qui représente les éperons du chevalier).

J. Bataille





Agence Postale Communale DEUXIÈME SÉRIE DE PIÈCES J.-P. GAULTIER

Après la première collection de pièces sortie au mois de mars 2017, Jean-Paul Gaultier nous dévoile sa deuxième série autour de la France, ses régions et ses villes en partenariat avec les collections de la Monnaie de Paris. La collection met à l'honneur les douze dernières régions de France exposées au regard de Jean-Paul Gaultier, icône de la mode et du glamour en France.

On y trouve notamment la pièce représentant "l'Aquitaine Nouvelle", sortie en 100 000 exemplaires, représentant le paysage d'Aquitaine. Les cabanes tchanquées se mêlent à une interprétation de la célèbre Vénus de Botticelli. La femme n'est plus dans la conque d'un coquillage mais dans une huître, comme une perle. Elle est vêtue d'une robe sirène et des grappes de raisins sont mêlées à ses cheveux. Cette allégorie fait référence à la gastronomie du territoire.

Les pièces sont disponibles à l'achat à l'agence postale communale de Pompignac. L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h (la levée s'effectue à 15h10). Le samedi de 9h à 12h (la levée s'effectue à 11h20).

Ces horaires n'incluent pas le travail que les agents fournissent en interne après la fermeture de l'agence. Nous vous prions donc de bien vouloir respecter les horaires de fermeture cités ci-dessus et de prévoir un temps suffisant pour la procédure d'envoi d'un colis ou de courrier recommandé.



Procuration postale COMMENT RÉCUPÉRER UN COLIS POUR QUELQU'UN

Vous êtes souvent absent lors du passage du facteur ? N'hésitez pas à donner procuration à une personne de votre choix pour récupérer vos colis ou courriers recommandés à votre place.

Qu'est-ce qu'une procuration ?

Toute personne majeure peut donner procuration, c'est-à-dire désigner une personne qui pourra réceptionner ou aller chercher en bureau de poste un colis ou courrier recommandé à sa place. La procuration est permanente jusqu'à ce qu'elle soit annulée par son commanditaire.

Comment faire ?

- Rendez-vous dans n'importe quel bureau de poste, muni de votre carte d'identité et du nom/prénom de la personne à qui vous souhaitez donner procuration.

Attention ! Les agences postales communales ne peuvent pas enregistrer votre procuration mais peuvent l'appliquer.

- Vous pouvez également donner procuration sur le site laposte.fr dans votre espace client. Il suffit de vous inscrire pour ouvrir un espace client. Ensuite, rendez-vous dans la rubrique "votre courrier, vos colis" et cliquez sur "donner procuration". Vous devrez alors importer une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Enfin, il ne vous restera plus qu'à désigner la personne à qui vous donnez procuration.



À PARTIR DU 1ER NOVEMBRE 2017, L'ENREGISTREMENT DU PACS SE FERA À LA MAIRIE, ET NON PLUS AU TRIBUNAL

Infographie © DILA (Premier ministre), 2017.

PACS NOUVELLE PROCÉDURE

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie (le Maire et les adjoints). *Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).* En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) soit à un notaire.

Les conditions pour conclure un PACS

- le Pacs est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents,
- les partenaires doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- ils doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- ils ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
- ils ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

La convention

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention (elle peut également être rédigée par un notaire). La convention doit être rédigée en français et comporter la signature des deux partenaires. Elle peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un Pacs. Les partenaires peuvent utiliser ou non une convention-type (formulaire cerfa n° 15726*02, téléchargeable sur le site www.service-public.fr)

Les pièces à fournir :

- la Convention de Pacs ;
- la déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- l'acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- la pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

Lors du dépôt des pièces en mairie, un rendez-vous sera fixé pour l'enregistrement du PACS devant M. le Maire.

La preuve de l'enregistrement

Elle peut être faite par les partenaires :

- au moyen du visa figurant sur leur convention de Pacs,
- avec le récépissé d'enregistrement du PACS,
- grâce à l'original de la convention signé par l'officier d'état civil.

Le Pacs produit ses effets entre les partenaires à la date de son enregistrement.

Dans certaines communes, vous pouvez préparer la démarche en effectuant un pré-dépôt de dossier en ligne sur le site www.service-public.fr.

Pour plus d'informations sur la convention et les droits et devoirs des partenaires :

- Maison du Droit et de la Justice à Lormont, 45 Avenue de la Libération, 33310 Lormont - 05 57 77 74 60
- Conseils gratuits pendant les permanences de la notaire à Pompignac, les 2^e samedis de chaque mois sur rendez-vous, de 9h à 12h à la Mairie - 05 57 97 13 00
- Site internet www.service-public.fr

Commerçant

UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE AU TABAC PRESSE

Depuis le mercredi 22 novembre, le tabac presse de Pompignac a réouvert ses portes avec un tout nouveau propriétaire ! Après 4 ans à la tête du tabac du bourg, M. et Mme Defoort ont cédé la place à M. Pierre Douy. Anciennement commercial dans le négoce en Travaux Publics, ce Pompignacais aspirait à devenir entrepreneur, ce qui l'a poussé à reprendre le tabac. Après quelques travaux, il accueille chaleureusement ses clients :

Lundi : 7h-12h30 / 15h-19h30

Mardi : 7h-12h30 / 15h-19h30

Mercredi : 7h-12h30 / 15h-19h30

Jeudi : 7h-12h30 / fermé l'après-midi

Vendredi : 7h-12h30 / 15h-19h30

Samedi : 8h-12h30 / 15h-19h

Dimanche : 8h-12h30 / fermé l'après-midi

Le bureau tabac vous propose toujours les services de papeterie, vente de timbres, téléphone, photocopies, gaz, dépôt de pain, vente de jouets et presse.

Nouveauté : le tabac est aussi un point relais pour récupérer vos colis.



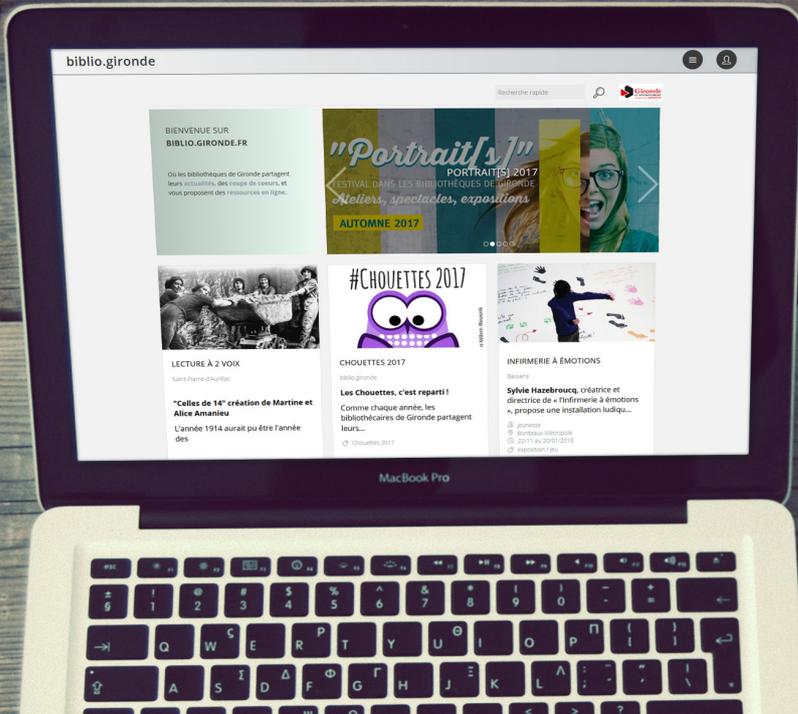
Hommage

ANDRÉ CLAUZURE

Né en 1936, André Clauzure a posé ses valises à Pompignac en 1973. Marié et père de trois enfants, il exerçait le métier d'analyste de conception et créait des programmes informatiques pour le Pavillon de la Mutuelle.

André Clauzure s'est toujours investi dans la vie pompignacaise. Quand le club de basket faisait ses débuts, il a endossé le rôle d'animateur et d'entraîneur. Il a longtemps été passionné par le théâtre et avait intégré la troupe de la Compagnie de la Laurence, à l'époque, avec Claudine Biogéau. Après avoir été porte-drapeau dans le passé, il fût le deuxième président de l'association des Anciens Combattants de Pompignac.

M. le Maire et l'équipe municipale lui manifestent leur profonde reconnaissance pour son implication au sein de la commune, son dévouement et sa gentillesse et présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille.



Bibliothèque

DÉCOUVREZ LA MÉDIATHÈQUE EN LIGNE GRATUITE

Dans le dernier mensuel, nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque de Pompignac est **gratuite**. En plus du service de prêt de livres, cette inscription vous permet d'accéder à la médiathèque en ligne **biblio.gironde.fr**, le site de la bibliothèque départementale de prêt de Gironde.

Ce service est **gratuit** car la bibliothèque de Pompignac fait partie du réseau de la Bibliothèque départementale de la Gironde.

La médiathèque en ligne, c'est quoi ?

La médiathèque en ligne contient des milliers de ressources numériques, allant des films aux bandes-dessinées, en passant par des formations et de la musique en ligne.

- 3 000 films et documentaires
- 350 vidéos pour se former à la bureautique et au numérique
- 1 000 000 de morceaux de musique
- 20 cours de langues
- plus de 1 000 magazines
- plus de 20 bandes-dessinées numériques
- plus de 800 histoires pour les enfants

Il y a aussi une rubrique "Actus" qui regroupe les informations sur les nombreux événements et activités proposés par les bibliothèques de Gironde (conférences, cafés littéraires, soirées spectacles etc.).

Enfin, le site vous propose ses "Coups de cœur" parmi les ressources proposées, soigneusement sélectionnés par les bibliothécaires de Gironde !

Comment y accéder ?

Il vous suffit d'aller sur le site **biblio.gironde.fr** et de vous inscrire en cliquant sur le bouton  en haut à droite de votre écran.

Vous remplissez le formulaire en précisant bien dans quelle bibliothèque vous êtes inscrit et validez le formulaire. Vous recevrez un email à l'adresse que vous aurez renseignée vous indiquant que votre demande d'inscription a été prise en compte et que la bibliothèque à laquelle vous êtes inscrit va étudier votre demande dans les 4 jours à venir.

Une fois que la bibliothèque de Pompignac aura validé votre inscription, vous pourrez vous connecter à votre espace pour accéder à toutes les ressources gratuitement en cliquant sur le même bouton  et en tapant votre email et mot de passe dans la zone "Public".

Nouvelle MAM

OUVERTURE DE LA MAM GRANDIR À PETITS PAS

Suite à l'agrément du Conseil Départemental, Sandrine Lacombe et Paula Dufour ont ouvert une nouvelle MAM nommée "Grandir à petits pas". Située au 9 avenue de la Plaine, entrée 2, à Pompignac, la MAM accueille huit enfants de 8h à 19h du lundi au vendredi, depuis le lundi 6 novembre 2017.

Les gérantes ont créé l'association "Grandir à Petits Pas" pour gérer la structure et pouvoir organiser des manifestations afin de collecter des fonds et améliorer le quotidien des enfants sous forme d'achat de matériels, sorties, jeux, etc.

Nous vous informerons prochainement de la date de l'inauguration !

Infos utiles : MAM "Grandir à Petits Pas"
Sandrine Lacombe & Paula Dufour
06 08 89 22 05 - 06 14 80 73 93



Nos écoles

Santé à l'école

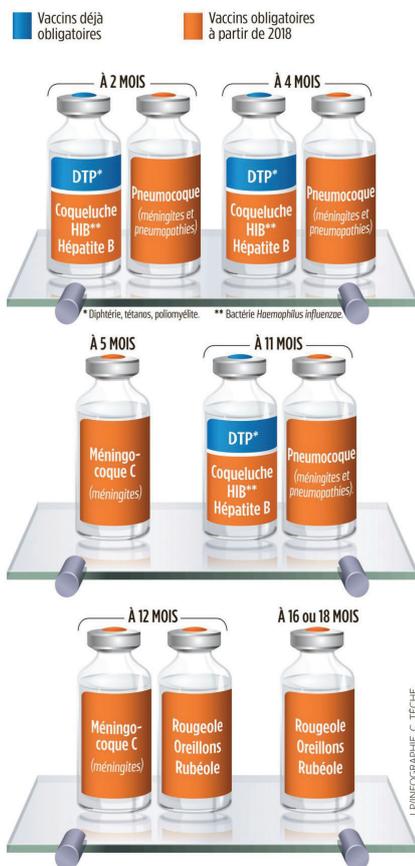
LES VACCINS OBLIGATOIRES

Les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018 devront respecter le nouveau calendrier vaccinal prévoyant des injections obligatoires contre onze maladies.

En plus de la diphtérie, du tétanos et de la poliomyélite (DTP), déjà obligatoires, les nourrissons devront obligatoirement, d'ici trois mois, être immunisés contre la coqueluche, l'hépatite B, la méningite, le pneumocoque, le méningocoque C, la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR). Le but est d'augmenter la couverture vaccinale et d'éviter la réémergence d'épidémies. Ces vaccins seront pris en charge à 100 % par l'assurance-maladie et les mutuelles complémentaires.

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a annoncé qu'il n'y aurait pas de sanctions pour les parents ne souhaitant pas vacciner leurs enfants.

Toutefois, les enfants non vaccinés ne pourront être pris en charge par les structures d'accueil, qu'il s'agisse d'une crèche, d'un centre de loisirs, d'une colonie ou d'une école, et ce, qu'elle soit publique ou privée. Les parents des enfants nés après le 1^{er} janvier 2018 devront fournir le carnet de santé de l'enfant avec la page vaccinations dûment tamponnée pour que l'enfant soit admis.



10 piqûres entre la naissance et 18 mois
Sources : le Parisien

Programme de l'Espace Citoyen

DÉCEMBRE 2017

Mercredi 6 décembre

APRÈS-MIDI INFORMATIVE SUR LE THÈME "LA SUCCESSION"

André Duplantier, notaire, viendra répondre à vos questions sur la succession, le mercredi 6 décembre à 15h à la Maison des Solidarités. Entrée libre.

Samedi 9 décembre

SOIRÉE CONTES

Odette DRILLIN, Christine MARY, Elisabeth BATUT et Guy LAVAL vous convient à la soirée "Contes" le samedi 9 décembre à 19h30 à la salle des fêtes. Le spectacle sera animé par les musiciens Lydie Amat-Bougrier au violon et au piano et Jean-Marc Lacoste à la guitare.

Infos utiles : Réservé aux adultes et adolescents, collation offerte et entrée libre.



L'équipe des conteurs

Vendredi 22 décembre

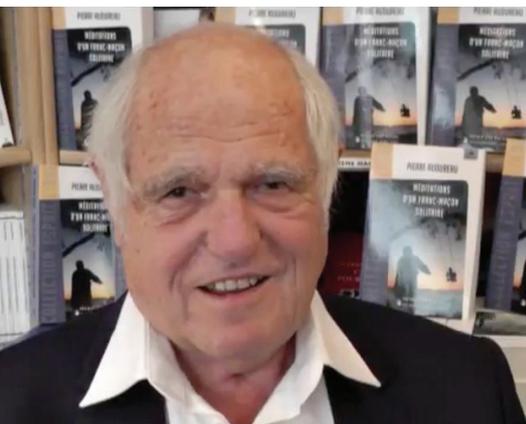
CONFÉRENCE "LA BEAUTÉ DU MONDE"

Vendredi 22 décembre à 19h30 à la salle des fêtes se tiendra la conférence "La beauté du monde" avec la participation de Myriana DAVID, adjointe à la culture à la Mairie de Pompignac et professeur de français au lycée Eli Faure à Lormont, de Pierre AUDUREAU, Normalien, agrégé de mathématiques, écrivain maçonnique auteur de plusieurs ouvrages dont « Méditation d'un franc-maçon solitaire » et Francis AYLIES, prêtre et auteur des livres « Le corps du crime » et « Curé de paroisse ».

Collation offerte - Entrée libre.

Les intervenants à la conférence 'La beauté du monde'

De gauche à droite : M. Audureau, Mme David et M. Aylies



SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 DÉCEMBRE // MARCHÉ DE NOËL organisé par les Gazelles Pompignacaises. Marché de Noël artisanal et gourmand de 10h à 18h à la salle des fêtes. (voir p. 11)

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 DÉCEMBRE // EXPOSITION ATELIER D'ISA organisée par l'association de loisirs créatifs Atelier d'Isa, de 14h à 19h le samedi et de 10h à 19h le dimanche à la Maison des associations.

MERCREDI 6 DÉCEMBRE // APRÈS-MIDI D'INFORMATION organisée par l'Espace Citoyen à 15h avec André Duplantier (notaire) sur le thème de la succession, à la Maison des solidarités (voir p. 10)

SAMEDI 9 DÉCEMBRE // SOIRÉE CONTES organisée par l'Espace Citoyen à 19h30 à la salle des fêtes. (voir p. 10)

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE // BAL TANGO ARGENTIN organisé par Lindo Tango, de 16h à 19h, précédé d'une initiation à 15h, à la salle des fêtes.

MARDI 12 DÉCEMBRE // PERMANENCE MISSION LOCALE de 9h à 12h à la Maison des solidarités.

MERCREDI 13 ET JEUDI 14 DÉCEMBRE // BRADERIE JOUETS organisée par le Secours Populaire Français de Cenon de 14h à 16h30 respectivement à la salle Henri Sellier et au Pôle social MAC de Brassens à Cenon (voir p. 11)

JEUDI 14 DÉCEMBRE // GOÛTER DES AÎNÉS organisé par la Mairie à 15h à la salle des fêtes. Pour les plus de 70 ans, inscription en Mairie.

VENDREDI 15 DÉCEMBRE // AUDITION organisée par l'école de musique municipale à 18h à la salle des fêtes.

VENDREDI 15 DÉCEMBRE // ATELIER EXCEPTIONNEL D'ART FLORAL organisé par l'association Art Floral de Pompignac de 9h à 16h/17h à la salle des fêtes.

VENDREDI 22 DÉCEMBRE // CONFÉRENCE BEAUTÉ DU MONDE organisée par l'Espace Citoyen à 19h30 à la salle des fêtes. (voir p. 10)



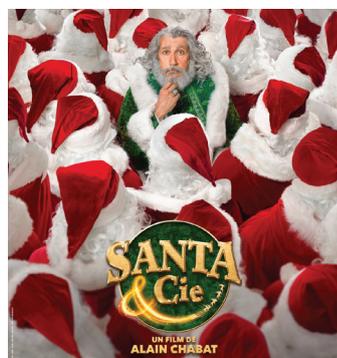
SAMEDI 23 DÉCEMBRE
à 14h30 à la salle des fêtes

1 SÉANCE DE CINÉMA OFFERTE SUIVI D'UN GOÛTER

offerte par la mairie
en partenariat avec
l'association Anamorphose.
(voir p. 11)

MERCREDI 6 DÉC.	20h30	JEUNE FEMME
Comédie de Léonor Serraille avec Laetitia Dosch, Grégoire Monsaingeon		
LUNDI 11 DÉC.	14h30	DIANE A LES ÉPAULES ◀ CINÉTHÉ
Comédie de Fabien Gorgeart avec Clotilde Hesme, Fabrizio Rongione, Thomas Suires		
MERCREDI 13 DÉC.	20h30	MARYLINE
Drame de Guillaume Gallienne avec Adeline D'Hermy, Vanessa Paradis		
MERCREDI 20 DÉC.	20h30	STAR 80, LA SUITE
Comédie de Thomas Langmann avec Richard Anconina, Patrick Timsit		
JEUDI 21 DÉC.	10h	ERNEST ET CÉLESTINE EN HIVER
Animation de Julien Chheng, Jean-Christophe Roger		
SAMEDI 23 DÉC.	14h30	COCO (séance offerte par la mairie)
Animation de Lee Unkrich, Adrian Molina		
MERCREDI 27 DÉC.	14h30	PADDINGTON 2
Comédie de Paul King		
MERCREDI 27 DÉC.	20h30	SANTA & CIE
Comédie de et avec Alain Chabat avec Audrey Tautou, Bruno Sanches		
MERCREDI 3 JANV.	20h30	STAR WARS LES DERNIERS JEDI
Science-fiction de Rian Johnson avec Daisy Ridley, John Boyega, Oscar Isaac		

PROCHAINEMENT
LES GARDIENNES • GARDE ALTERNÉE
LA VILLA • LA PROMESSE DE L'AUBE



Le bus communal, qui propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin, vous emmènera ce mois-ci au **Marché de Créon** les 6 et 20 décembre, le 13 décembre au **Leclerc St Eulalie** et le 27 décembre au **Auchan Bouliac**.

Le départ a lieu à 9h05 depuis la place de l'Entre-deux-mers.

